

Lettre ouverte aux représentants des pouvoirs publics de la Région PACA et de la Région Corse

30 mars 2020

Nous tenons à adresser un message de soutien, et de remerciement, à l'ensemble des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social qui œuvrent chaque jour, depuis le début de cette crise aux côtés des plus fragiles. Ils sont en première ligne pour maintenir leurs accompagnements, dans des conditions bien souvent très difficiles. La situation actuelle met un coup de projecteur sur ces métiers indispensables, vitaux, et qui restent le premier et le dernier rempart pour lutter contre la pandémie à laquelle nous sommes tous confrontés.

Depuis des mois déjà, nous relayions les manifestations des professionnels de la santé et du médico-social en établissements ou à partir du domicile (notamment dans l'accompagnement des personnes âgées) revendiquant plus de moyens et une reconnaissance de leur rôle, et nécessitant une valorisation à la hauteur d'un système de protection sociale digne d'une société qui met en avant l'impératif de solidarité. Ces interpellations ont une résonance particulière dans le contexte actuel, alors que justement, ce sont ces mêmes professionnels qui assurent, aujourd'hui, la résistance nécessaire pour protéger le plus grand nombre d'entre nous.

Aux côtés des métiers de la santé et du médico-social (à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées), il faut également citer, ceux qui agissent dans le champ social - la protection de l'enfance et le secteur de l'hébergement des personnes sans abri - qui sont peu pris en compte par les pouvoirs publics au niveau national et dont on parle peu dans les médias. Pourtant, la pandémie n'a pas non plus épargné ce secteur, et chaque jour, ces travailleurs sociaux sont également en première ligne, pour assurer les droits à l'accompagnement de ces publics. Aujourd'hui, ils ne sont pas considérés comme prioritaires dans l'accès aux matériels de protection contre les risques de contamination, travaillent en effectifs réduits et se retrouvent face à des publics encore plus fragilisés par le confinement. Pourtant, ils font face, malgré les risques encourus, sur le terrain, car il n'y a pas d'autres solutions que de poursuivre leur mission, afin de pas abandonner les plus jeunes et les plus vulnérables socialement.

Aussi, à l'instar des mesures prévues pour les professionnels de santé, à travers le versement d'une prime pour leur manifester une reconnaissance collective, nous appelons les financeurs publics à prévoir une gratification similaire pour les salariés du secteur social et médico-social. Les textes en vigueur aujourd'hui permettent, via la prime dite « Macron », un tel versement pour les associations poursuivant un but d'intérêt général. Chaque structure peut donc décider de sa mise en œuvre, mais la reconnaissance de cette valorisation nous paraît devoir relever de la solidarité nationale, et être de ce fait prise en charge financièrement par les pouvoirs publics. Dans le cas contraire, seules les structures pouvant l'assumer sur leurs fonds propres seraient en mesure de la verser, créant ainsi des inégalités de traitement entre salariés de la même profession.

Nous invitons les fédérations et syndicats salariés et employeurs à relayer cette demande, afin que, collectivement, nous venions en soutien des forces vives qui actuellement luttent, sur le terrain, pour accompagner les plus fragiles d'entre nous, tout en s'exposant à des risques importants pour eux-mêmes et leurs proches.

Au-delà de ce geste symbolique de reconnaissance, par le versement d'une prime, il conviendra - dès la sortie de crise - de reprendre les échanges avec les pouvoirs publics sur les nécessaires revalorisations des métiers du champ de la santé et de la solidarité, afin que la place de ces professionnels, au sein même de notre société, soit enfin reconnue à la hauteur des missions qu'ils accomplissent quotidiennement.



Jean Vincent PIQUEREZ

Président

54, rue Paradis CS 50048

13286 Marseille Cedex 06  Estrangin préfecture

Tél. 04 96 11 02 20 - 06 64 08 45 04

jv.piquerez@uriopss-pacac.fr www.uriopss-pacac.fr

Unir les associations pour développer les solidarités

Contacts : Géraldine MEYER, Directrice – g.meyer@uriopss-pacac.fr

Marjorie PONTIES, Attachée de direction – m.ponties@uriopss-pacac.fr

URIOPSS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

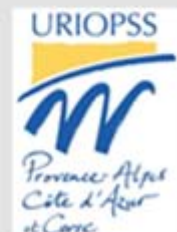
En PACA et Corse, l'URIOPSS (Union Inter régionale Interfédérale des organismes privés, à but non lucratif, du secteur sanitaire, social et médico-social) regroupe et défend les intérêts de 237 fédérations, associations, mutuelles adhérentes qui gèrent 709 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux au service des personnes vulnérables accueillies et accompagnées : maisons d'enfants, maisons de retraite, établissements pour les personnes en situation de handicap, pour les personnes en difficultés sociales, hôpitaux, services d'aide et de soins à domicile, ...

URIOPSS - 54, rue Paradis - CS 50048

13286 Marseille cedex 6

04 96 11 02 20

www.uriopss-pacac.fr



URIOPSS PACA et Corse
54, rue Paradis 13006 MARSEILLE
www.uriopss-pacac.fr